



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

# LE PLAN SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE EN SERVICE (SSQVS)

DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS 2019-2023



*« assurer sa propre sécurité  
pour mieux garantir celle des autres ».*



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

# LE PLAN SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE EN SERVICE (SSQVS)

DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS 2019-2023

## SOMMAIRE

Les grandes lignes du plan d'actions SSQVS 2019-2023 .....	2
Les 5 axes stratégiques :	
1 • Positionner la démarche SSQVS au cœur de la doctrine nationale. ....	3
2 • Développer les mesures de prévention sur les activités les plus impactantes (occurrence et gravité) .....	4
3 • Initier et soutenir les démarches relatives à l'organisation des politiques SSQVS dans les SDIS. ....	5
4 • Développer le RETEX en vue d'une part de consolider et compléter la remontée statistique et d'autre part de conforter et d'harmoniser les enquêtes accidents. ....	6
5 • Assurer un pilotage par la performance de la politique SSQVS. ....	7



**D**epuis 2003, les politiques de prévention des services d'incendie et de secours (SIS) se sont essentiellement appuyées sur les 220 recommandations du rapport « POURNY » qui a fait suite à deux drames importants en 2002 (Loriol et Neuilly-sur-Seine) où dix sapeurs-pompiers sont décédés en intervention. Ce rapport orienté sur la sécurité en opération a permis des progrès substantiels en matière d'hygiène et de sécurité (baisse du nombre de SP tués en service, mise en place de politique de prévention dans les SIS, évolution de la formation, adaptations techniques, équipements de protection individuels...).

Si une progression notable est intervenue, la santé physique et morale des personnels (sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs et techniques) reste, au-delà de l'application stricte du code du travail, un véritable enjeu pour faire face aux évolutions sociétales ainsi qu'aux contraintes opérationnelles et conjoncturelles de tous ordres pour les services d'incendie et de secours.

À ce titre, le Préfet Jacques Witkowski, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) a souhaité donner un nouvel élan à la politique de prévention en promulguant un plan santé, sécurité et qualité de vie en service (SSQVS) pour la période 2019-2023.

Organisé en cinq axes stratégiques, ce plan constitue un guide, fil conducteur. Il permet d'initier de nouvelles orientations qui doivent être déclinées de manière adaptée dans chaque SIS. Déclinaisons qui seront fonction des risques et des ressources de chaque structure. La démarche se voulant pragmatique, il conviendra, le cas échéant, d'adapter ce plan en fonction de l'émergence de nouveaux risques ou de conditions particulières d'exercice des missions.

L'engagement de tous les acteurs (gouvernance, encadrement et agent) constitue le principal facteur de réussite de la démarche portée. Une communication globale en ce sens est initiée par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

## LES 5 AXES STRATÉGIQUES



# 1

Positionner la démarche SSQVS au cœur de la doctrine nationale.

Cet axe repose sur huit actions. Elles concernent essentiellement la communication associée au plan, l'animation des réseaux des préventeurs des SIS et la formation des cadres. Enfin, la dernière action intègre la dimension SSQVS en amont des évolutions relatives aux domaines statutaires, sociaux, techniques ou opérationnels. L'objectif est de garantir une meilleure prise en compte des problématiques SSQVS dans le cadre de la prévention primaire.

Quelques exemples d'actions concrètes envisagées :

- réunir annuellement l'ensemble des préventeurs des SIS afin de partager les retours d'expérience, les pratiques et l'analyse de l'actualité ;

- veiller à la diffusion des informations et des pratiques au travers du portail national des



ressources et des savoirs (PNRS) de l'école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP) ;

- intégrer une séquence pédagogique SSQVS dans le parcours de formation des officiers ;

- participer aux groupes de travail relatifs aux évolutions des référentiels opérationnels et de formation.



## 2

### Développer les mesures de prévention sur les activités les plus impactantes (occurrence et gravité).

Ce second axe a pour objectif premier de mettre en œuvre des actions significatives en vue de réduire la mortalité liée aux accidents de la route et aux interventions pour incendie. En effet, l'étude des causes de mortalité en service des sapeurs-pompiers montrent que sur les dix dernières années :

- 36 % des décès sont liés à un accident de la route ;
- 15 sapeurs-pompiers ont péri dans une mission de lutte contre l'incendie sur les huit dernières années, soit 23 % des décès.

Second objectif affiché : réduire la sinistralité liée à la pratique des activités physiques et aux troubles musculosquelettiques. Le rapport annuel de la CNRACL (données 2017) met en évidence que la pratique des activités physiques et sportives est la première source d'accidents de service pour les sapeurs-pompiers professionnels (64 % des accidents en service !) et représente 48 % des accidents pour les sapeurs-pompiers volontaires.

La prévention des violences faites aux sapeurs-pompiers constitue le point suivant, soit dans le cadre des violences dites « urbaines », soit celles qui relèvent des agressions et incivilités quotidiennes. En effet, les statistiques à ce sujet de 2017 montrent que 6 sapeurs-pompiers sur 10 000 interventions

sont agressés ou font l'objet d'incivilités contre 5 en 2016.

Cette démarche comprend également, une action relative à la mise en place de mesures visant à intégrer systématiquement dans tous les cursus de formation un module dédié à la sécurité et à la prévention des accidents. Enfin, une action s'attache au soutien sanitaire opérationnel (SSO) afin de le relier à l'objectif général d'une meilleure santé et sécurité.

De manière concrète, il s'agit par exemple de :

- rédiger un guide des pratiques existantes dans les SIS en matière de prévention du risque routier ;
- relancer la définition de la place de l'officier sécurité ;
- faire un bilan des pratiques liés aux activités physiques et identifier des évolutions des pratiques pour mieux préparer les sapeurs-pompiers à l'intervention tout en réduisant l'accidentologie « sportive » ;
- proposer des actions afin de mieux appréhender les risques liés aux incivilités et agressions au quotidien.



### 3

#### Initier et soutenir les démarches relatives à l'organisation des politiques SSQVS dans les SDIS.

Sur ce point deux objectifs majeurs :

- consolider et évaluer l'organisation et le management de la santé et de la sécurité au sein des SIS afin de les faire évoluer dans le cadre d'une logique d'amélioration continue et de partage des bonnes pratiques ;
- développer la prise en compte des risques psychosociaux (RPS) et engager les réflexions sur la qualité de vie et la santé (QVS).

En effet, l'enquête nationale biennale sur les politiques de santé et de sécurité en service dans les SIS (données 2017) montrent que si des progrès considérables peuvent être mesurés, des efforts restent à réaliser en matière de management et de pilotage de ces actions.

Il ressort notamment que :

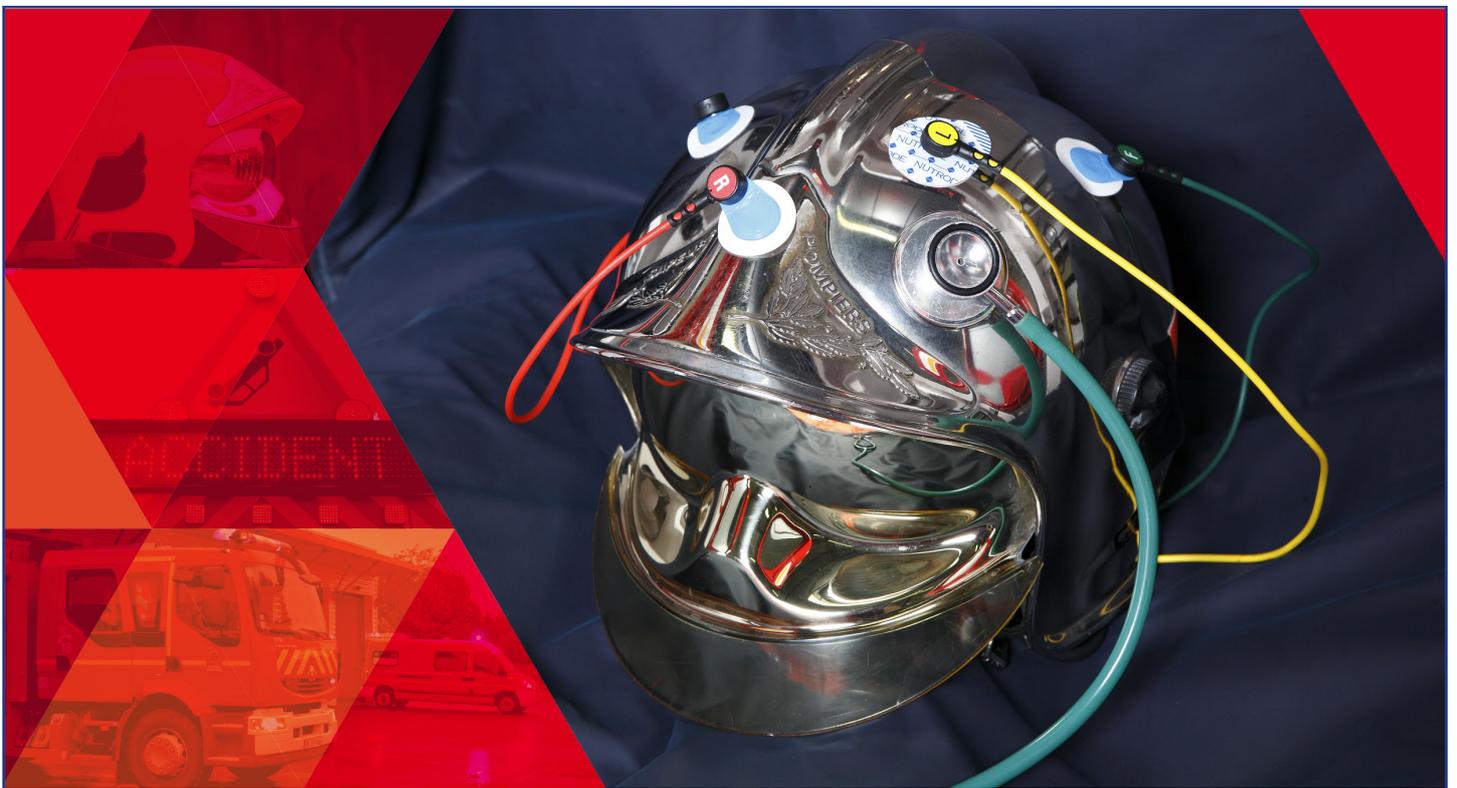
- 84 % des SIS ont mis en place une politique « santé et sécurité » mais que seulement dix SIS utilisent un référentiel support pour la piloter et l'évaluer ;
- 75 % des SIS ont réalisé un diagnostic RPS

mais il n'est pas systématiquement intégré dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;

- 59 % seulement des SIS ont un plan d'actions RPS spécifique.

De ces constatations et au regard des objectifs annoncés, ont été définies cinq actions principales :

- élaborer au sein de l'administration centrale et diffuser un référentiel d'évaluation du système de management de la SSQVS au sein des SIS qui soit adapté à leurs spécificités ;
- impulser la réalisation du diagnostic et du plan d'actions RPS au travers d'une note d'orientation proposant des outils et méthodes ;
- définir la QVS au sein des SIS dans le cadre d'une réflexion partagée en tenant compte des expériences existantes ;
- développer la culture et la pratique du retour d'expérience (RETEX) même en cas de « presque accident ».



## 4

Développer le RETEX en vue d'une part de consolider et compléter la remontée statistique et d'autre part de conforter et d'harmoniser les enquêtes accidents.

Il est impératif de consolider le processus de remontée, d'exploitation et de diffusion des statistiques. Il faut de même élaborer des outils propres au pilotage de la politique de prévention au niveau national mais également au niveau des SIS. Les RETEX s'incluent dans cette démarche pour, dans ce cas aussi, identifier les axes de progrès ou de bonnes pratiques et surtout en assurer une diffusion la plus large possible.

En effet, sur le plan des statistiques en matière de sinistralité (hors accidents mortels) seul le bilan annuel réalisé par la CNRACL et deux indicateurs des statistiques annuels des SIS constituent la source d'information. En complément, pour les accidents mortels en service, la Mission prévention des accidents-enquêtes (MAPE) assure un suivi et un archivage des données. Actuellement, il n'existe pas d'indicateurs communs à la fois aux SIS et à la DGSCGC qui permettraient de disposer d'éléments synthétiques comparatifs.

Par ailleurs, il s'avère que le partage des conclusions des missions d'enquête de la MAPE et des SIS n'est pas efficient dans la mesure où il n'y a pas de format d'échange et de diffusion normé et systématisé. Ce manque est régulièrement relevé par les préventeurs des SIS et constitue un axe d'amélioration.

Sont aussi envisagées trois actions correctives :

- définir un panel d'indicateurs tant nationaux que départementaux acceptés et efficaces ;
- fiabiliser les remontées statistiques à l'aide d'outils simples mais normalisés ;
- définir un mode opératoire précis de diffusion des conclusions et recommandations issues des enquêtes réalisées par la MAPE et les SIS.



# 5

## Assurer un pilotage par la performance de la politique SSQVS.

Il faut dans un délai court mettre en place les outils de pilotage par la performance pour le suivi du plan d'actions SSQVS.

De manière concrète, il faut :

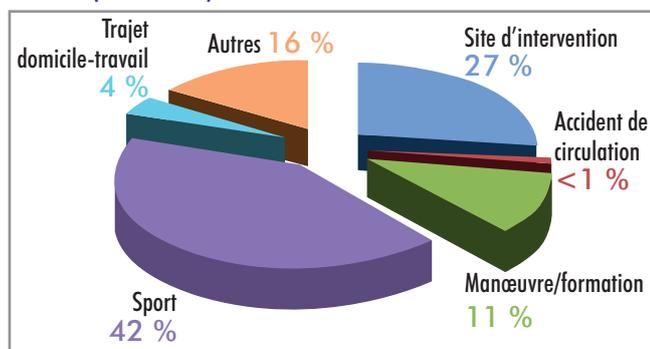
- assurer le suivi des actions menées au travers d'un tableau synthétique unique ;

- réaliser un bilan annuel de l'avancée du plan d'actions à la conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) ;

- définir et suivre des indicateurs de résultats normalisés et utilisables par tous les SIS.

### Quelques données statistiques (source infoSDIS 2017)

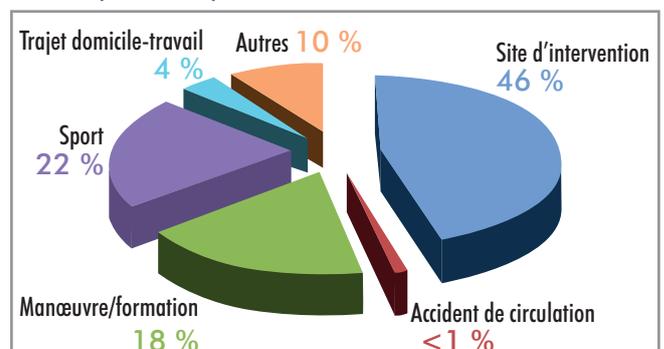
#### • SPP (92 SDIS)



#### • Indice de fréquence \*

2013	2014	2015	2016	2017
112,2	103,4	100,2	124	96,2

#### • SPV (90 SDIS)



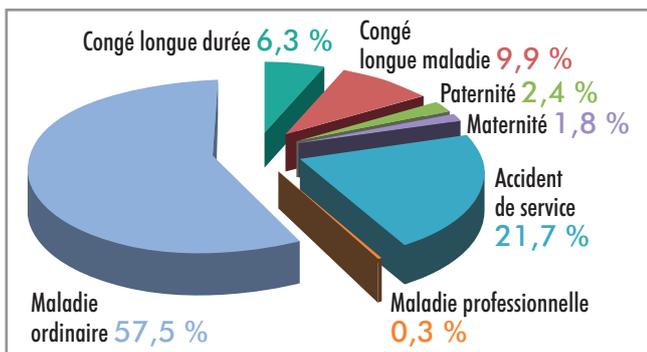
#### • Indice de fréquence \*

2013	2014	2015	2016	2017
13,9	13,2	13,5	20,1	12,4

\* L'indice de fréquence représente le nombre d'accidents avec arrêts de travail pour 1 000 agents.

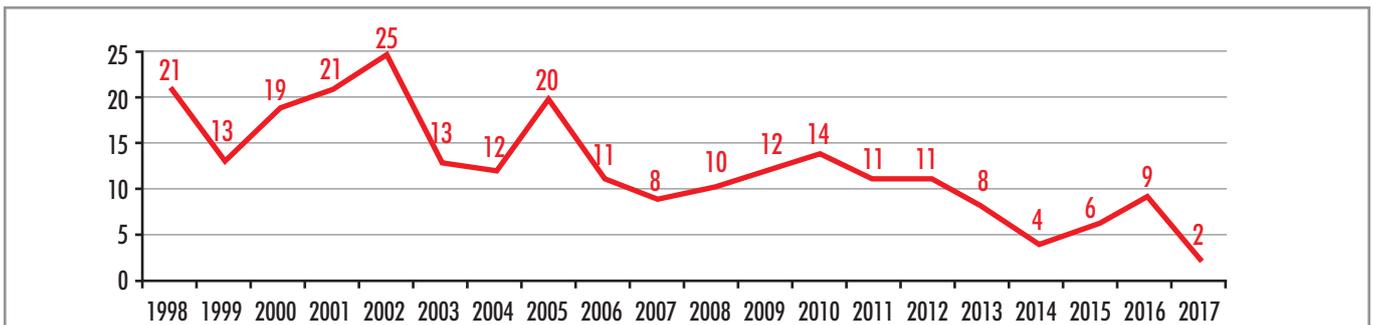


### • Indisponibilité des SPP (91 SDIS)

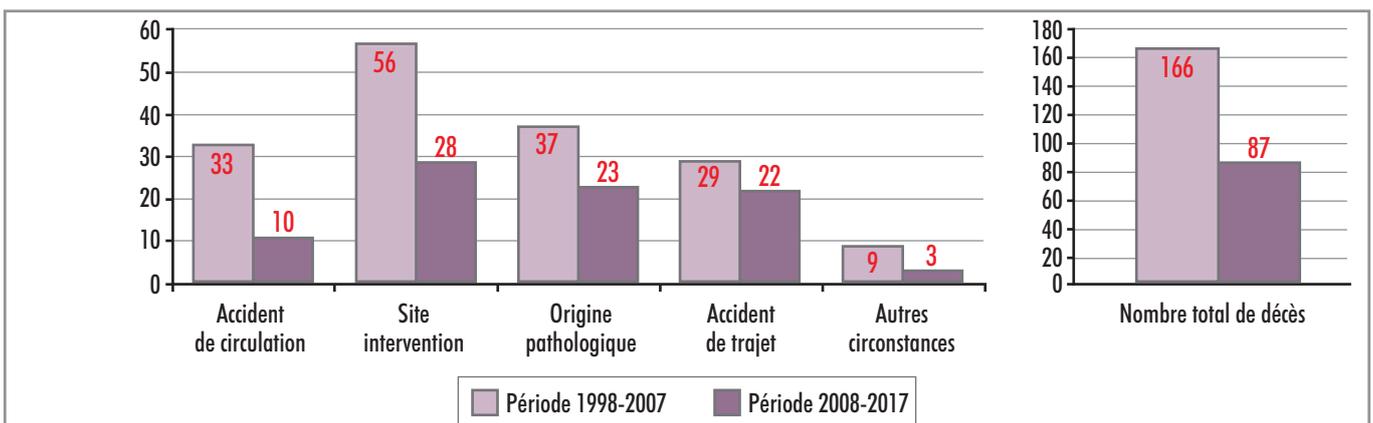


Le total des indisponibilités pour arrêt de travail des sapeurs-pompiers professionnels équivaut, au sens du BIT, à **5,18 %** des effectifs (valeur 5,05 % en 2016), 4,99 % en 2015, et 4,76 % en 2014).

### • Évolution des décès



### • Circonstances des décès en service



# LE PLAN SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE EN SERVICE (SSQVS)

DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS 2019-2023

## CONTACTS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES CRISES

INSPECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

**Contact presse** : lieutenant-colonel Michaël Bernier,  
chef de bureau de la communication. ☎ 06 62 99 14 32

Réalisation :  
DGSCGC/Communication. Photos : Joachim Bertrand/Sécurité  
civile, Bastien Guerche/Sécurité civile, David Jube, La Nouvelle  
République 79. Graphisme : Bruno Lemaistre/Sécurité civile.  
Février 2019.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE  
ET DE LA GESTION DES CRISES